

X.

PROCÈS-VERBAL DRESSÉ ET RENFERMÉ PAR M. DE LUBERSAC,
 ANCIEN ÉVÉQUE DE CHARTRES¹, DANS LE RELIQUAIRE
 OU IL A DÉPOSÉ LA PORTION PAR LUI RECOUVRÉE
 DU VOILE DE LA S. VIERGE.

Nous, Jean-Baptiste-Joseph DE LUBERSAC, ancien évêque de Chartres, premier aumônier de feuë madame Sophie de France, etc.

Au retour d'un long exil que nous avons subi ainsi que la plupart des ministres de France fidèles à la religion catholique romaine et au gouvernement qui avait fait le bonheur de nos pères depuis tant de siècles, nous avions à peine posé le pied sur le sol de notre patrie, où nous avions laissé de si tristes souvenirs et des regrets si chers, que nous nous sommes enquis avec empressement et inquiétude de l'état présent de notre troupeau et de notre église, autrefois, hélas! si illustre et si florissante; motifs suffisants pour la supposer plus maltraitée par la horde impie et sacrilège qui avait promené la dévastation sur tout le territoire envahi par elle.

Ce triste présage, trop bien fondé, ne se trouva que trop réalisé par la spoliation générale des églises de France, en particulier du riche trésor de notre église cathédrale, mais ce qui a excité le plus éminemment notre indignation et la vivacité de nos regrets, c'est l'enlèvement et la profanation de la précieuse relique dite *la chemise de la très sainte Vierge* (présent d'un empereur d'Orient à Charlemagne), donnée à l'église de Chartres par Charles-le-Chauve, son petit-fils et arrière successeur, en 876, d'après les chroniques de

¹ Il fit son entrée à Chartres le 8 août 1780 et mourut à Paris le 29 août 1822. Il a été inhumé dans la crypte de S. Brice (près Chartres).